



Avis de publication

Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Collège communal porte à la connaissance du public que :

- **Les modifications budgétaires n° 2 de 2022 de l'Administration communale d'Ittre - ont été réformées par le SPW Finances en date du 28 novembre 2022.**

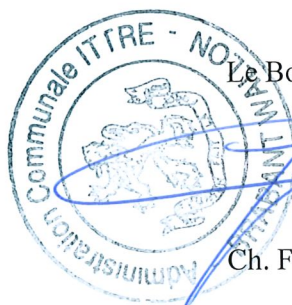
Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Finances, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Le présent avis est publié pour une durée de 10 jours à dater du 16 décembre 2022.

Ittre, le 16.12.2022

La Directrice générale,

C. Spaute



Le Bourgmestre,

Ch. Fayt